



Lynx du Canada
Lynx canadensis

Description

Le lynx du Canada est un félin solitaire qui n'est surpassé en taille, en Amérique du Nord, que par le cougar. Facilement reconnaissable par sa silhouette particulière, ses pattes arrière puissantes étant légèrement plus longues que ses pattes antérieures, on le distingue aussi pour sa courte queue, sa tête aux favoris pendants et ses oreilles ornées de « pinceaux » noirs. Cela lui donne par ailleurs un air plus massif qu'il ne l'est en réalité, mesurant généralement près d'un mètre de long pour un poids d'environ 17 kg, la femelle étant aussi légèrement plus petite que le mâle.

Ce félin partage la partie sud de son aire de répartition avec son cousin, le lynx roux, qui est aussi connu sous le nom anglais de *bobcat*. Il se différencie de ce dernier par un corps plus massif et un pelage relativement uni et grisâtre plutôt que roux ou brun. Il est aussi beaucoup mieux adapté aux conditions hivernales, que ce soit par ses larges pattes lui servant de raquettes ou son pelage épais.

Les lynx sont des animaux nocturnes et timides, ils sont donc rarement observés, même là où ils abondent. De plus, contrairement à son image populaire de carnassier agressif, il n'attaque jamais l'homme.

Habitat

Les populations de lynx varient en étroite corrélation avec celles du lièvre d'Amérique, qui constitue 75% de son alimentation. Il peut donc s'accommoder de plusieurs types d'habitats selon la présence de proies, mais on constate tout de même une nette préférence pour les forêts matures non perturbées ainsi que les milieux humides. Le bassin versant de la rivière Restigouche, couvrant le sud-ouest de la Gaspésie et le nord-ouest du Nouveau-Brunswick correspond bien au type de milieux recherchés par cette espèce.

Statut

Bien que le lynx du Canada soit présent sur presque tout le territoire canadien, son abondance varie grandement d'un endroit à l'autre. La perte d'habitat, la trappe, la foresterie et les accidents routiers peuvent contribuer à la diminution de la population de lynx. Il n'a pas de statut particulier au Québec, mais il est considéré comme une espèce menacée au Nouveau-Brunswick. Le secteur nord-ouest de cette province, à la frontière du Québec, constitue le dernier endroit hébergeant une population relativement abondante dans les Maritimes. Il est en effet très rare au Nouveau-Brunswick et a presque complètement disparu de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse, où il n'en subsiste qu'une très petite population sur l'île du Cap Breton. Il est aussi protégé dans tous les états américains où on le retrouve.

Pourquoi le protéger?

- Le lynx est un animal emblématique des forêts canadiennes. Ce n'est toutefois pas qu'un simple symbole : ce carnivore, comme tous les grands prédateurs, a un rôle écologique essentiel puisqu'il se situe au sommet de la chaîne alimentaire.
- Le bassin versant de la rivière Restigouche constitue un des derniers endroits réellement sauvage du sud-est du Canada. Ce n'est donc pas un hasard que ce territoire coïncide avec la dernière grande concentration de lynx du Canada dans les Maritimes. Il a été démontré que de tels espaces constituent des havres permettant aux différents écosystèmes de s'adapter plus facilement aux changements climatiques. Les lynx du Canada ne reconnaissant pas les frontières provinciales, une aire protégée contribuerait à la sauvegarde de l'ensemble de la population.

Ce que la SNAP propose

Enfin, le bassin versant de la Restigouche offre une importante opportunité de conservation et joue un rôle clé pour la connectivité de territoires naturels dans la grande écorégion des Appalaches nordiques. En protégeant près de 100 000 hectares dans ce bassin versant, une faune et une flore variées peuvent ainsi s'épanouir dans un vaste territoire qui relie la Gaspésie au Nouveau-Brunswick et qui s'étend jusqu'au Maine, aux États-Unis.

